

**Compte-rendu du 2^{ème} conseil d'école 2021-2022
du 17 février 2022**

Présents :

M. Lelong, directeur
M. di Palma, représentant de la mairie

Mmes Ait Saidi, Mahé, Amossé, Bessereau, Bourreau, Dossmannn, Le Gouge,
Lamartinière, Rohr, Szafir, Dossman, M. Auer, enseignants,

M. Maxime Coustou, référent périscolaire élémentaire (pour le premier point mairie)
M. Julien Paratge, référent périscolaire maternelle (pour le premier point mairie)
Mme Riatzi, coordinatrice périscolaire des écoles La Fontaine et Pasquier (pour le premier point mairie)

Mmes Couégnas, Juvigny, Trogno, M. Gilles, représentants des parents d'élèves (FCPE)

Absents excusés :

Deux PES actuellement sur une autre école
Mme Malpièce, Mme Cormier: en classe découverte à Kerjouanno
Mme Kerguelen: en congés

Secrétaires de séance : Mme Ait Saidi et M. Gilles

Mairie :

- **Périscolaire** : présentation du projet de fonctionnement et d'organisation du temps périscolaire (cantine et garderie), par les référents.
 1. Les référents périscolaires et la coordinatrice nous ont présenté leur fonctionnement:
 - Coordinatrice

Il s'agit d'un nouveau rôle mis en place depuis la rentrée de septembre, qui a déjà été brièvement abordé lors d'un précédent conseil. Un coordinateur a en charge deux groupes scolaires ; la coordinatrice pour Pasquier est la directrice du CML La Fontaine.

Son rôle est d'accompagner les référents pour mettre en place les projets de fonctionnement, les aider à les développer, poser des objectifs et donner les moyens de les atteindre. La coordinatrice peut être amenée à remplacer les référents en cas d'absence.

Cette année, mise en place d'une cohérence pédagogique entre ce qui est travaillé en semaine le soir et le mercredi.

- Référent élémentaire

Maxime Coustou est référent élémentaire depuis 3 ans.

Le matin, une ATSEM et lui sont en charge de la garderie, qui est conjointe maternelle / élémentaire.

Ils ont en général une vingtaine d'enfants, et proposent des activités dessins, pâte à modeler et jeux de société.

Le midi, 10 animateurs, Maxime Coustou et 1 AEH sont en charge des enfants élémentaires.

Une partie des enfants est à la cantine, les autres dans des salles ou font des jeux à l'extérieur

Maxime note les présents (animateurs et enfants)

A 13h30, les enfants sont remontés dans les classes et les animateurs repartent chez eux.

Le soir : la salle babyfoot est dédiée à des activités particulières (jeu de rôle, escape game) et la salle polyvalente accueille les activités jeux de société, dessins, etc...

- Référent maternelle

Le matin, les quelques enfants de maternelle en garderie sont avec les élémentaires (voir ci-dessus).

Le midi, 6 animateurs et 4 ATSEM en moyenne prennent en charge les enfants ; ce qui représente un effort de 120 % (il faudrait deux personnes de plus vu l'effectif).

Les enfants sont récupérés à 12h pour aller à la cantine (il y a 1 seul service pour les maternelle) ; ils sont répartis sur les deux réfectoires - 80 dans le réfectoire maternelle et une quarantaine dans le réfectoire primaire (grandes sections et quelques enfants de moyenne section)

Les enfants sont encouragés à goûter un peu de tout.

A la fin du repas, les ATSEM s'occupent d'abord de la sieste des petite section, puis les moyens sortent (toilettes puis cour), puis les grands (même chose)

A 13h35, les enseignants les récupèrent.

Le soir, 50 à 60 enfants en moyenne.

A 16h, 2 animateurs récupèrent les élèves de petite section, les emmènent aux toilettes puis à la cantine pour le goûter.

A la fin du goûter, les enfants sont encouragés à débarrasser et nettoyer les tables, sur une base de volontariat.

Les enfants sortent de la cantine groupe par groupe (PS, MS, GS), avec 1 à 2 animateurs référents par groupe.

Deux animateurs partent à 18h45, les autres à 19h. Le référent quitte en dernier l'école.

2. Echanges suite aux questions de la FCPE

- La FCPE a indiqué que selon les résultats du sondage fait en amont du conseil les parents sont satisfaits de la garderie.
- Comment les identités sont-elles contrôlées ?

ø Pièce d'identité vérifiée pour les personnes autres que les parents

ø Appel des parents si une personne non autorisée essaie de les récupérer

Ca se passe bien même en début d'année, même si certaines fiches sécurité tardent un peu à arriver.

- Affiche périscopes qui serait affichée à l'extérieur ?

Ca devrait être fait. M. di Palma a rappelé qu'on ne peut imposer le principe du trombinoscope aux animateurs, qui ont le droit de refuser d'y figurer (c'est une demande explicite – et légitime – faite par les animateurs au niveau de la ville).

Certains parents souhaiteraient un affichage des activités faites par les enfants, notamment pour pouvoir ensuite échanger avec leurs enfants sur ces activités. Les référents nous ont indiqué que c'était difficile à mettre en place en continu, mais que c'est facile à mettre en œuvre sur une échelle de temps plus longue (typiquement la période entre deux vacances scolaires).

- Cantine : retours des parents sur le bruit de la cantine, et le manque de temps pour manger (surtout côté élémentaire). Comment peut-on aider à optimiser ?

La coordinatrice trouve que c'est plus calme en ce moment avec le protocole Covid, puisque seulement la moitié des enfants dans le réfectoire.

Ca reste quand même assez bruyant d'après les enfants ; la FCPE a convenu de discuter en marge du conseil avec M. Lelong pour l'installation d'une « oreille », vraisemblablement sur le budget de la coopérative (voir le compte-rendu du précédent conseil pour plus de détails).

Le protocole actuel est que le réfectoire peut accueillir 4 classes en même temps, avec une table vide entre chaque classe. Les enfants suivants ne peuvent entrer que quand tous les précédents sont sortis.

Pour introduire un peu plus de souplesse, les référents ont mis en place deux tables de 5 et 6 places un peu à l'écart qui permettent aux enfants plus lents de terminer tranquillement leur repas ; ces tables ne sont pas considérées quand on détermine si les enfants suivants peuvent entrer dans le réfectoire.

Les référents soulignent que certains enfants discutent beaucoup entre eux et attendent la dernière minute pour manger...

- Goût qualitatif du repas : peut-on remettre en place les visites à la cuisine centrale ?

M. di Palma indique que tous les points relevant du qualitatif doivent être abordés lors de la commission des menus, pas en conseil d'école. Les représentants des parents ont des représentants dans cette commission ; c'est à eux que l'association locale FCPE doit s'adresser.

M. di Palma nous a néanmoins répondu que ces visites devraient être bientôt de nouveau possibles.

- Où en est le contrat de délégation de service public de la restauration scolaire?

Même réponse. Un avenant (numéro 3) a été voté en conseil municipal.

Le contenu du marché ne peut être communiqué pendant la phase d'appel d'offre actuelle pour éviter les vices de forme; donc le cahier des charges ne peut être communiqué.

Le nouveau marché intègre forcément les dispositions de la loi Egalim

- CML

Même chose : des réunions dédiées sont organisées par le maire (la dernière en date a eu lieu le 7 février pour Pasquier; Stéphanie Couégnas y représentait les parents d'élèves).

Mme Couégnas a trouvé dommage que ces réunions CML ne permettent pas de faire remonter les problématiques locales – l'impression est que la mairie va répéter 4 fois le même contenu sans qu'il y ait beaucoup d'interactions.

Mme Sancy communiquera les chiffres du sondage de la mairie dès qu'ils auront été exploités.

Les référents quittent le conseil.

- **Bourse aux projets** : critères de choix des projets et des sommes allouées.

L'école a obtenu 850 € de la mairie pour le projet La Fontaine des maternelles, pour un budget total de l'ordre de 2500 – 3000 €.

L'enveloppe globale au niveau de la ville de 15 000 € cette année (10 000 € l'an passé)

Sur 21 projets présentés par toutes les écoles de la ville, 18 ont été retenus.

Les 2 critères principaux sont :

- La part de financement que la ville met (ça doit être un co-financement)

- Le coût par enfant

Une école peut proposer le projet d'une ou deux classes seulement.

La ville refuse assez logiquement de financer des projets de classes transplantées hors des centres de Kerjouanno et Samoens, mais des sorties telles que des visites de musée sont possibles.

Les projets présentés par une école sont décidés en conseil des maîtres.

La somme globale n'est pas répartie uniformément entre les projets ; la mairie privilégie les projets qui touchent un nombre plus élevé d'enfants.

M. Auer déplore que seulement 300 € ont été obtenus l'an passé sur un projet ambitieux impliquant 6 classes de maternelle alors qu'une autre école avait obtenu 1500 € pour un projet qui semblait juste consister à faire un livre en feutrine.

M. di Palma a répondu que les écoles Noyer Doré et Anatole France bénéficient d'un regard bienveillant parce que ces écoles ont des coopératives moins garnies que les autres.

Mme Dossmann a indiqué que certaines écoles similaires à la nôtre au niveau des catégories socio-professionnelles des parents ont été mieux servies.

M. di Palma a répondu que c'est Mme Fauret qui gère ce dossier.

M. Lelong a indiqué que la partie pédagogique d'un projet a un poids important dans la décision; sur le projet de l'an dernier ça avait joué contre nous notamment par manque de soutien de l'inspectrice pour notre projet.

M. Auer a demandé si on pouvait avoir plusieurs projets sur une même école ; c'est bien le cas.

Il n'y a pas de priorité affichée entre les projets de maternelle et d'élémentaires pour cette bourse aux projets.

Sur le montant alloué à un projet, une moitié est versée directement et l'autre à la fin sur présentation des factures.

Concernant les classes transplantées, M. di Palma a indiqué que les enseignants qui font l'effort de partir dans des périodes jugées plus défavorables (pluie à Kerjouanno par exemple) sont favorisés les années suivantes ; la ville garde un historique très précis des demandes au fil des ans.

- **Informatique** : avancement de la mise en place des ENT sur les 5 écoles pilotes.

La commission informatique s'est réunie la semaine avant le conseil avec les services municipaux, l'inspection départementale et les directeurs d'école délégués.

L'école fait partie de 5 écoles volontaires pour tester l'environnement numérique de travail (ENT) Beneylu que la ville souhaite déployer à la rentrée de septembre 2022.

Sur l'ensemble de l'école, 8 enseignants (élémentaire uniquement) ont demandé à participer à la phase d'expérimentation.

Chaque enseignant va disposer d'un écran dynamique mobile avec ordinateur intégré ; les 4 écrans dynamiques dont dispose déjà l'école seront également équipés d'un ordinateur. Ces écrans disposeront également d'un clavier et d'une souris sans fil de longue portée (à l'échelle d'une classe). Cette configuration a été testée par Alex Léturgie, le conseiller pédagogique de la circonscription.

M. Gilles a demandé si cet équipement était adéquat : les enseignants avaient émis par le passé des réserves sur la facilité d'utilisation de ces écrans. Les enseignants ont confirmé que l'ordinateur intégré changeait la donne et rendait ce type de matériel plus attractif.

La date de livraison de ces matériels est inconnue; avril a été annoncé mais la mairie est sceptique... Si le matériel n'arrive pas à temps pour l'expérimentation (qui finit fin mai), les ordinateurs en fond de classe seront utilisés à la place des écrans dynamiques.

Les directeurs vont être formés sur l'application Beneylu, puis ce sera au tour des enseignants.

Paul Bert expérimente déjà la future solution depuis un an ; toutes les classes sauf deux utilisent Beneylu.

Fin mai, un bilan de l'utilisation de l'ENT sera tiré ; la FCPE déplore que ce bilan ne sondera que les enseignants et pas les parents d'élève des classes concernées.

M.di Palma a indiqué que Beneylu extrait des données du logiciel Onde pour ne pas avoir à tout entrer manuellement.

M. Gilles a demandé si cette extraction permettrait de se dispenser de remplir les mêmes données en 3 exemplaires pour chaque enfant à la rentrée de septembre – c'est une demande récurrente de la FCPE André Pasquier depuis quelques années ; M. di Palma a répondu que c'était espéré à terme mais que ce ne serait pas mis en place à court terme.

Les directeurs vont être sollicités pour aider à choisir ce qui est essentiel dans l'application : la mairie a souscrit l'abonnement le plus large, mais Beneylu est trop riche et la mairie craint de déborder les enseignants si toutes les options sont activées dès le départ.

Concernant la demande récurrente d'être dotés en Ecrans Numériques Intéactifs (ENI), la question n'est pas close. Sur les 5 écoles participant à l'expérimentation, 12 enseignants ont indiqué souhaiter un ENI plutôt qu'un écran dynamique (le coût étant plus de deux fois plus élevé, la mairie souhaite cibler les enseignants ayant l'appétence pour mettre à profit les possibilités supplémentaires offertes par un ENI).

Les logiciels demandés ont bien été installés sur les ENI existants (un pour Pasquier)

M. Auer a demandé si des équipements informatiques seront mis en place en maternelle. M. di Palma a répondu que oui puisque l'école est déjà câblée, donc ça devrait commencer dès septembre 2022 ; il n'est toutefois pas sûr que les 6 classes soient toutes équipées à la rentrée de septembre. Ce seront en revanche des écrans dynamiques, il n'y a pour le moment pas d'ordinateurs prévus en fond de classe.

M. Auer a souligné que ces écrans prennent de la place et sont fragiles ; en maternelle des Kapla volent parfois dans les classes... Un simple ordinateur serait probablement préférable.

- **Point sur les travaux** : Rétrécissement voie TVM, recrutement homme Traffic, avancement projet végétalisation + planning, mise en place de capteurs de CO2, présentation plan canicule.

- Rétrécissement voie TVM

La décision est arrêtée ; le département a annoncé que les travaux seront réalisés d'ici la fin de l'été.

- Panneaux de signalisation trop petits

Ils ne peuvent pas être remplacés pour le moment car le marché départemental concernant les panneaux est en cours de renouvellement...

- Homme-traffic

Grande difficulté à recruter une 3^{ème} personne pour assurer la sécurité du trafic.

M. Gilles s'est étonné du positionnement des hommes-traffic : le premier passage piéton avenue Raymond Aron semble plus dangereux que le deuxième sur l'avenue du général de Gaulle, où les voitures ont un feu avant le passage et ne proviennent que d'une direction.

M. di Palma a indiqué qu'il faut voir directement avec Mme Giloteau qui est en charge de la question.

M. di Palma s'est également demandé si on pourrait avoir une personne différente pour le matin et le soir, si certaines personnes. Pouvaient sur l'un des créneaux mais pas sur l'autre.

Concernant un problème que la FCPE avait soulevé suite à une plainte d'une femme-traffic d'être payée en retard, M. di Palma s'est renseigné et le fait que le paiement ait lieu le mois d'après est une information qui est bien portée à la connaissance des hommes-traffic quand ils signent leur contrat. Il en est de même pour tous les vacataires.

- Végétalisation de la cour

Tous les travaux devraient être finis d'ici la fin mars, à savoir :

- Assises bois sur les bancs béton : semaine 9

- Clôture basse pour clore aire végétalisée : mi mars
- Deux arbres isolés + protection dans cour maternelle : fin mars
- Arbustes fruitiers : courant mars
- 4 tables de pique nique : semaine 9
- Clôture des zones dédiées à la bio diversité : courant mars

M. Auer a demandé si le nettoyage des murs et du sol sera fait une fois les travaux finis ?

M. di Palma a répondu que le nettoyage était inclus dans les prestations, mais qu'il faudra ensuite sensibiliser les enfants pour qu'ils ne dispersent pas de la terre partout.

- Capteurs de CO2

Environ 400 seront déployés en mars et avril dans l'ensemble des écoles de la ville.

M. di Palma a indiqué que 90 % des écoles ont des problèmes avec des modèles qui sonnent, notamment mais pas seulement dans les dortoirs; les parents d'élève ont été surpris du choix d'un modèle de ce type quand certains modèles permettent d'avoir juste une information visuelle sur la concentration en CO2.

Les capteurs choisis donnent plus d'infos que juste le CO2 (le taux d'humidité aussi par exemple).

- Plan canicule

Il ne s'appelle plus plan canicule mais « Schéma Directeur Energie » ; ce texte est en cours de discussion à la mairie et ne peut être communiqué pour le moment.

La programmation sera communiquée courant 2023 pour un début de travaux prévu à l'échelle de la ville en 2024.

Une communication du SDE sera effectuée dès que les travaux de rédaction engagés auront abouti et dès que le coût des travaux aura été chiffré.

La FCPE a demandé si les questions logistiques (où mettre les enfants pendant la durée des travaux notamment, suite aux reports multiples des travaux de végétalisation liés à cette question...) étaient déjà étudiées; M. di Palma nous a assuré que c'était le cas (d'autant plus que l'ordre de grandeur de ces travaux est plus une année que quelques semaines).

L'école a demandé si de menus travaux de confort a minima pourraient être envisagés plus rapidement (mise en place de stores, etc...) qui devront de toute façon être mis en place dans les travaux plus ambitieux.

- **ATSEM** : absence et remplacement des ATSEM (congé maladie, formations professionnelles, ...).

Les ATSEM absentes pour maladies sont normalement remplacées par des ATSEM volantes.

Mais les ATSEM ont été très touchées par la 5^{ème} vague et il a été difficile de les remplacer ; la ville gère une priorisation entre toutes les écoles.

Les enseignants soulignent que depuis fin novembre au moins une ATSEM est absente chaque jour.

M. di Palma indique que les textes disent juste que tout enseignant de maternelle doit pouvoir faire appel à une ATSEM sur le temps scolaire, et que la ville pourrait ne mettre qu'une ATSEM par école en maternelle et rester dans le cadre réglementaire. La situation sur Antony est luxueuse et d'autres communes ne le font pas.

Les enseignants ont néanmoins souligné que dans d'autres villes les ATSEM ne font pas le ménage.

La FCPE a demandé si enlever le ménage des tâches demandées aux ATSEM était une option ; M. di Palma a répondu que cette solution n'était actuellement pas envisagée et que les ATSEM ne semblaient pas demandeuses de cette évolution.

Les enseignants de maternelle ne sont pas sûrs non plus d'avoir envie de subir la situation assez dégradée de ménage que connaît l'élémentaire suite à la médiocre prestation de Derichebourg.

M. Auer a indiqué que certains enseignants doivent faire le ménage dans leur classe car certaines ATSEM refusent de travailler pour une autre classe que « la leur ». Ce n'est pas le cas de toutes les ATSEM et il s'inquiète aussi que les plus volontaires ne se fatiguent trop à cause d'une répartition inéquitable du travail.

M. Lelong souligne qu'il y a de gros problèmes de santé hors Covid avec les ATSEM et que certaines remplaçantes n'ont pas le droit de faire certaines activités ; les 3 qui sont là en permanence ont une charge de travail importante.

Fonctionnement de l'école :

- **Effectifs et structure :**

- Prévision pour la rentrée 2022

Maternelle : PS : 60 ; MS : 53 ; GS : 45 total : 158

Elémentaire : CP : 57 ; CE1 : 50 ; CE2 : 56 ; CM1 : 38 ; CM2 : 50 ; total : 251

Total de l'école : 409

La situation est compliquée si on dépasse 60 enfants en petite section (68 avaient été évoqués en conseil avec une marge d'erreur de 10 % ; les chiffres ci-dessus ont été donnés par M. Lelong quelques jours après le conseil).

La prévision pour une rentrée est toujours un exercice difficile ; en 2021 une quinzaine d'enfants non prévus ont été inscrits.

Mme Bense, l'inspectrice, s'est demandé s'il était possible d'ouvrir une nouvelle classe ; les locaux ne le permettent pas. Elle a suggéré au besoin de faire une classe grande section / CP.

La FCPE a demandé quand la nouvelle école Jean Zay devait ouvrir ; le plan est toujours pour la rentrée 2023 mais ça peut être remis en cause en fonction de l'avancée des travaux.

- Mouvements prévus d'ici la fin de l'année:

Le 7 mars 2022 : arrivée de 1 CM1 ; 1 CE2 ; 1 GS ; 1 PS

Vacances de Pâques : départ de 1 CM2 ; 2 CE2 ; 1 PS

- **Absences et remplacements des enseignants** : jours non remplacés, nombre et répartition des TRS, continuité pédagogique si non remplacement, ...

Les remplaçants sur la ville ont eux aussi été impactés par 5^{ème} vague...

Le fait de ne pas pouvoir brasser les élèves n'a pas aidé à gérer les absences, mais l'école s'en est plutôt bien sortie dans l'ensemble.

M. Lelong a remercié les parents qui ont dans l'ensemble bien joué le jeu, il n'y a pas eu trop de problèmes.

Le ministre a annoncé recrutement de vacataires notamment retraités pour pallier les absences, mais le salaire proposé au niveau du SMIC est peu attractif...

Une difficulté supplémentaire est que traditionnellement les vacataires sont ceux qui ont raté le concours, mais à la dernière session il y avait moins de candidats que de places...

Les enseignants ont fait leur possible pour assurer la continuité pédagogique pour les élèves confinés ; la FCPE les a remerciés de l'avoir fait alors que ce n'était pas imposé par les consignes ministérielles.

L'accueil des enfants de personnels prioritaires est toujours possible.

- **Point sur le protocole Covid** : dortoir, enfants personnels prioritaires, communication.

Les informations actuelles sont mises à jour régulièrement (lettre du ministre du 11 février, modifications des consignes le 17...)

A priori on passera du niveau 3 au niveau 2 pour le 1^{er} degré sur l'ensemble du territoire dès rentrée des vacances, avec notamment la fin de l'obligation du port du masque en extérieur.

L'EPS pourra se tenir en intérieur sans port du masque ; la natation sera donc remise en place dès la rentrée.

Les règles de brassages sont allégées ; il n'y aura plus de fermeture en cas d'absence non remplacée d'un enseignant.

A compter du 28 février, les élèves et personnels n'auront plus qu'un seul autotest à réaliser à J2 en cas de cas contact; l'attestation sur honneur ne sera plus exigée.

D'autres futurs allègements sont envisageables si l'amélioration de la situation sanitaire se poursuit, avec un possible retrait du masque en intérieur à partir du 15 mars.

Les journées portes ouvertes, kermesses, etc... pourraient redevenir possibles.

Mme Couégnas a demandé si nous avons une réponse de l'ARS concernant le dortoir des petites sections (évoqué lors du précédent conseil : seule la classe d'un enfant positif était concernée alors que plusieurs classes partagent le même dortoir...) ; M. Lelong a indiqué que nous n'avions pas eu de réponse.

- **Divers** : Coopérative scolaire, classes de découverte, sorties, projet « La Fontaine », réunion délégués de classe, organisation d'évènements festifs en élémentaire, fête de fin d'année.

- Coopérative :

Dons : Au premier appel, en moyenne 16 € / enfant en maternelle et 17 € en élémentaire. Au deuxième appel, 10 € par enfant en maternelle et 7 € en élémentaire (certains parents donnant une seule fois au 1^{er} appel).

2014,50 € de bénéfices pour les photos de classe.

- Spectacles prévus :
 - 15 avril prochain pour les élémentaires
 - Spectacle de Noël des maternelles reporté fin juin
 - Mars : Conteuse pour les maternelles (Marie Christine)
 - 15 avril : apiculteur pour les maternelles
 - 31 mai : chanteur pour les maternelles (Claude Jardin)
 - 21 mars : Fête du Printemps

- Classes de découverte :

2 classes à Kerjouanno les deux semaines avant les vacances ; ça s'est bien passé. Deux élèves ne sont pas partis, et un est arrivé deux jours après le départ en raison d'une maladie.

- Sorties de fin d'année

L'école commence à programmer les sorties de fin d'année, les cars devant être commandés au moins 6 semaines avant.

Les CP visiteront le musée de l'imprimerie, et les CM2 le skate park de Chelles.

- Projet La Fontaine

Le projet autour de Jean de La Fontaine porté par M. Auer concerne les 6 classes mat et 6 classes élémentaires (les 2 CE2, CP/CM1, CE1A, CM1, CPb)

Un artiste plasticien aidera dans le cadre de ce projet, qui comprend :

- Une initiation au dessin animalier à partir de formes géométriques
- Un accompagnement dans la réalisation d'une œuvre collective (1 par classe) réalisées à partir de matériaux de récupération

Le projet comprendra de 5 à 10 séances selon les classes; les parents seront sollicités pour fournir des grandes planches et des matériaux de récupération.

Dans le cadre de ce projet, une vente de tabliers taille enfant ou adulte sera mise en oeuvre ; une toque sera offerte aux enfants avec le tablier.

- Conseil des enfants

Le prochain aura lieu le jeudi après-midi pendant temps scolaire (en raison de problèmes de logistique pour les salles)

- Kermesse / nouveaux parents

Prévue le vendredi 24 juin au soir

Réunion d'informations aux nouveaux parents pour le samedi 25 juin, les carnets de réussite auront probablement lieu en même temps.

Les futurs PS devraient pouvoir visiter l'école (ça avait été fait l'an passé).

- Évènement festif en élémentaire :

Certains parents regrettent qu'il n'y ait plus d'événements festifs en élémentaire, alors qu'il y a en maternelle et au collège (par exemple venir déguisé pour Halloween, pull de Noël, etc...)

Les maîtresses disent que ça se fait déjà, même si effectivement vu le contexte sanitaire certaines activités ne peuvent plus se faire qu'à l'échelle d'une classe.

- Ampoules :

Le problème mentionné lors du précédent conseil d'école a été diagnostiqué : il s'agit d'un problème de surtension. Un test est en cours dans une salle avec des ampoules LED, mais M. Lelong n'a pas été informé de ce test...

- Piste cyclable

Elle est mise en place et donne entière satisfaction.